



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies

ESI Nantes Lotz - Cossé



Mail : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Déclaration liminaire CTL 26/11/2014

Le 20 novembre, se tenait un comité technique de réseau, dans lequel la suppression de 17 emplois a été annoncée pour la DiSI Ouest – et 1782 pour l'ensemble de la DGFIP.

Par ailleurs, le budget informatique de la Direction informatique diminuera de 15 %.

Ces deux chiffres, auxquels il faut ajouter le nombre d'emplois non pourvus (44 sur les 549 emplois implantés à la DiSI), ne peuvent qu'inquiéter les collègues sur leur avenir.

- Inquiétudes confirmées par la diminution récurrente et arbitraire des Plans d'actions annuels dans les services de développement informatique.
- Inquiétudes confirmées notamment sur les missions d'exploitations de Rennes et Tours.
- Inquiétudes confirmées par le discours d'autosatisfaction de M. Issarni hier 25 novembre à Rennes, très en-deçà de ce qu'attendaient les collègues.

Pour la CGT, les moyens attribués au service public doivent partir des besoins de la population et les besoins existent, nous en citerons deux dans notre administration :

- La fraude fiscale est évaluée à 80 milliards d'euros annuels, soit environ le déficit budgétaire de la France. Comment lutter efficacement contre la fraude en diminuant les moyens de notre administration ?
- Dans les centres des finances publiques, les files d'attentes s'allongent, alimentées par les difficultés des contribuables, les réformes fiscales incompréhensibles touchant par exemple les retraités veufs aux revenus modestes. Et pourtant, on assiste à de nouveaux projets de fermetures de centres des Finances publiques, et à des réductions d'amplitudes horaires aboutissant à une ouverture au public de seulement 26 heures par semaine .

Et si l'on nous parle de moyens, rappelons les quelque 200 milliards d'aides aux entreprises, dont la CGT revendique le réexamen.

Concernant le dialogue social, nous vous rappelons un certain nombre de courriels que nous vous avons adressés et auxquels nous n'avons pas eu de réponses.

Il s'agit des courriels :

Du 12 septembre sur les régimes indemnitaires.

Du 10 octobre sur les visites de sites.

Du 22 octobre sur la cartographie de CID

Du 22 octobre également sur des questions qui se posent à la CID de Laval.

Nous souhaiterions quand nous vous adressons un courriel, recevoir une réponse de votre part, même si elle est négative.